

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES



**SECURITY COUNCIL  
OFFICIAL RECORDS**

TWENTIETH YEAR

**1253** *rd MEETING: 8 NOVEMBER 1965*

*ème SÉANCE: 8 NOVEMBRE 1965*

VINGTIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ  
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1253).....	1
Adoption of the agenda .....	1
Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration; letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347); Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585); Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791).....	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1253).....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal; lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347); Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585); Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791).....	1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly Supplements of the Official Records of the Security Council. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of Resolutions and Decisions of the Security Council. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

\*

\* \*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des Suppléments trimestriels aux Documents officiels du Conseil de sécurité. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de Résolutions et décisions du Conseil de sécurité. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED  
Held in New York, on Monday

MILLE DEUX CENT  
Tenue à New York, le

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia)

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Madagascar, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1253)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347); Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585); Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347); Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585); Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791)

1. The PRESIDENT (translated from Portuguese) in accordance with decisions previously taken to invite the representatives of Portugal, Tunisia, Madagascar and Sierra Leone to participate, without vote, in the Council's deliberations on this item before it.

At the invitation of the President, Mr. J. R. Franco Nogueira (Portugal), Mr. J. R. (Liberia), Mr. Mongi Sliim (Tunisia), Rakotomalala (Madagascar) and Mr. Wright (Sierra Leone) took places at the table.

TWELVE HUNDRED AND FIFTY-THIRD MEETING  
Held in New York, on Monday, 8 November 1965, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME SÉANCE  
Tenue à New York, le lundi 8 novembre 1965, à 10 h 30.

*President:* Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

*Present:* The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1253)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347):  
Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585);  
Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791).

Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

Question concerning the situation in Territories under Portuguese administration: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5347):

Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585);

Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with decisions previously taken, I propose to invite the representatives of Portugal, Liberia, Tunisia, Madagascar and Sierra Leone to participate, without vote, in the Council's deliberations on the item before it.

*At the invitation of the President, Mr. Alberto Franco Nogueira (Portugal), Mr. J. Rudolph Grimes (Liberia), Mr. Mongi Slim (Tunisia), Mr. Louis Rakotomalala (Madagascar) and Mr. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) took places at the Council table.*

*Président:* M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

*Présents:* Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1253)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347):  
Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585);  
Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791).

Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347):

Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585);

Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément aux décisions prises précédemment, je me propose d'inviter les représentants du Portugal, du Libéria, de la Tunisie, de Madagascar et du Sierra Leone à participer, sans droit de vote, aux débats sur la question dont nous sommes saisis.

*Sur l'invitation du Président, M. Alberto Franco Nogueira (Portugal), M. J. Rudolph Grimes (Libéria), M. Mongi Slim (Tunisie), M. Louis Rakotomalala (Madagascar) et M. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) prennent place à la table du Conseil.*

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): I call on the first speaker on my list, the Minister for Foreign Affairs of Portugal.

3. Mr. NOGUEIRA (Portugal): Once again the Security Council has been convened, at the initiative of the delegations of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar, in order to debate problems which are of direct concern to Portugal. In the letter they addressed to the Council [S/6791], the four delegations requested that the meeting should take place on an urgent basis. The urgency felt by the four delegations for calling a meeting of the Security Council led my delegation, and presumably other delegations as well, to believe that there was a special and sudden reason for calling the Council into session and that some new and serious facts or developments had to be brought to its attention for consideration. My delegation, therefore, could not but be deeply surprised when it became clear that the speeches of the representatives of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar [1250th meeting] did not present the Council with any new facts or developments of direct concern to it. I of course followed with great care and attention the interventions of the four delegations; as I listened to them it became quite obvious to me, and to the Council, I hope, that they were the outcome of a purely political move and were mere repetitions of previous statements, admittedly in a somewhat abridged form. We find in them the same accusations, the same distortions, the same violence, and the same refusal to understand and to accept realities other than those which please some delegations. Therefore I am in duty bound to answer the accusations, to correct the distortions, and to explain what should have been clear by now, if only there were a willingness to understand.

4. If we carefully study what was stated here by the representatives of Liberia, Tunisia, Sierra Leone and Madagascar we find that the questions they raised belong to two quite different classifications: political questions on the one hand and questions of peace and security on the other. I could at once refuse to engage myself in a discussion of political questions or problems of a purely political nature. In doing so, my delegation would merely be adopting an attitude similar to that of the Indian delegation, for example, which walked out of this Council when the political problem of Kashmir was brought up. In point of fact, the Security Council is not the proper forum to debate and try to settle political problems: for such purposes we have the Fourth Committee, the First Committee, the Special Political Committee and the General Assembly: and, if we insist on bringing political issues before this Council, then we are undermining it and conducting overlapping activities and debates within the United Nations. But my delegation is not following the Indian example. My delegation is remaining. With your permission, Mr. President, I shall openly face and discuss the

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, le ministre des affaires étrangères du Portugal.

3. M. NOGUEIRA (Portugal) [traduit de l'anglais]: Une fois encore, le Conseil de sécurité est convoqué sur l'initiative des délégations du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar pour examiner des problèmes qui intéressent directement le Portugal. Dans la lettre qu'elles ont adressée au Conseil [S/6791], ces quatre délégations ont demandé que le Conseil soit convoqué d'urgence. Le caractère d'urgence attribué par ces délégations à la convocation du Conseil de sécurité a amené ma délégation, et d'autres aussi sans doute, à penser qu'il devait y avoir une raison tout à fait spéciale et soudaine de convoquer le Conseil, et que des faits ou des événements nouveaux et graves devaient être portés à l'attention du Conseil et soumis à son examen. Ma délégation n'a donc pu manquer d'être vivement surprise lorsqu'elle a constaté que les représentants du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar, dans leurs déclarations [1250ème séance], ne saisissaient le Conseil d'aucun fait nouveau, d'aucune évolution nouvelle qui l'intéressât directement. J'ai suivi, bien entendu, avec le plus grand soin et la plus grande attention les interventions des quatre délégations et en les écoutant il m'est apparu de plus en plus évident — et au Conseil aussi, je l'espère — que ces déclarations n'étaient que le résultat d'une manœuvre purement politique et la simple répétition de déclarations antérieures, quelque peu abrégées, j'en conviens. Nous y retrouvons les mêmes accusations, les mêmes déformations des faits, la même violence et le même refus de comprendre et d'accepter des réalités autres que celles qui sont du goût de certaines délégations. Dans ces conditions, j'ai le devoir de répondre à ces accusations, de rétablir la vérité et d'expliquer ce qui devrait être clair maintenant si l'on voulait seulement faire un effort de compréhension.

4. Si nous étudions attentivement ce qu'ont dit ici les représentants du Libéria, de la Tunisie, du Sierra Leone et de Madagascar, nous constatons que les questions soulevées appartiennent à deux catégories nettement différentes: d'une part, des questions politiques et, de l'autre, des questions relatives à la paix et à la sécurité. Je pourrais d'emblée me refuser à discuter de questions ou de problèmes purement politiques. Ce faisant, ma délégation adopterait simplement l'attitude prise par la délégation indienne, par exemple, qui a quitté la salle du Conseil lorsque les problèmes politiques concernant le Cachemire ont été soulevés. C'est un fait que le Conseil de sécurité n'est pas l'instance compétente pour débattre et essayer de résoudre les problèmes politiques: pour ce faire, nous avons la Quatrième Commission, la Première Commission, la Commission politique spéciale et l'Assemblée générale; et si nous insistons pour que des questions politiques soient portées devant le Conseil, nous risquons de saper son autorité et de provoquer des chevauchements dans les activités et les débats au sein de l'Organisation. Mais ma délégation ne suivra pas l'exemple

political problems and the problems of security raised here by the critics of my

5. The representative of Liberia, after his resolutions with which he says Portugal has complied, proceeds to describe what he considers the situation in the Portuguese overseas Territories. In order to do so, he bases himself on various sources: the statements made by some "persons" and the report of the Special Committee of the Fourth Committee. Now, we all know the value one should place on evidence provided in such a way, and my delegation accepts it unilaterally without further discussion.

6. As for the report, the representative quotes from it and seems to rely on it as if it were an independent document, prepared by independent delegations; but it is not, and he should have indicated that the report reflects the views of the same delegations on whose behalf Liberia is speaking before this Council. Thus, when these delegations utilize such a document, they are actually basing themselves and basing themselves on material they have prepared in accordance with their own whims.

7. But the representative of Liberia did not do this himself from the report and the petitioner he endorsed them. Therefore, I think I am in duty bound to say that the delegation of Liberia takes responsibility for the accusations made against the Government of Portugal. And they are very serious charges.

8. It is alleged that millions of Angolans have fled into neighbouring countries; that "massive atrocities are everyday events"; that "torture, imprisonment and torture" are applied by the Portuguese Government; that there are people in "torture chambers"; that a "well-planned genocide operation" is being conducted by the Portuguese Government. That it is indeed a very serious matter for the Minister of a Member State to come before the Security Council and endorse such accusations against another Member State. I do not even know whether the Portuguese Government repudiates these outrageous and preposterous accusations. They are not only ridiculous but absurd. Does anyone believe that millions of people would simply flee from one country to another? Does anyone believe that a "well-planned genocide operation" is being carried out? Does the Foreign Minister of Liberia think that he may voice all the criticisms without deeply hurting and offending the others?

<sup>1/</sup> Report of the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples: see Official Records of the General Assembly, Twentieth Session, Annexes, addendum I, document A/6000/Rev.1, chapter V.

PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je donne la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, Monsieur le représentant des affaires étrangères du Portugal.

NOGUEIRA (Portugal) [traduit de l'anglais]: Je tiens tout d'abord à dire, encore, le Conseil de sécurité est convoqué à l'initiative des délégations du Libéria, de la Sierra Leone et de Madagascar pour discuter des problèmes qui intéressent directement ces pays. Dans la lettre qu'elles ont adressée au Conseil de sécurité [S/6791], ces quatre délégations ont demandé que le Conseil soit convoqué d'urgence. Le caractère d'urgence attribué par ces délégations à la convocation du Conseil de sécurité a amené ma délégation, ainsi sans doute, à penser qu'il devait y avoir une raison tout à fait spéciale et soudaine pour convoquer le Conseil, et que des faits ou des événements nouveaux et graves devaient être portés à l'attention du Conseil et soumis à son examen. Cette convocation n'a donc pu manquer d'être vivement appréciée lorsqu'elle a constaté que les représentants du Libéria, de la Tunisie, de la Sierra Leone et de Madagascar, dans leurs déclarations [1250<sup>ème</sup> séance], soulignaient le Conseil d'aucun fait nouveau, ni de l'évolution nouvelle qui l'intéressât directement. J'ai suivi, bien entendu, avec le plus grand intérêt la plus grande attention les interventions des représentants des délégations et en les écoutant il m'est apparu que, en plus évident — et au Conseil aussi, je pense — que ces déclarations n'étaient que le résultat d'une manœuvre purement politique et que la répétition de déclarations antérieures, quel que soit leur contenu, n'est pas, en soi, digne d'être répétée, j'en conviens. Nous y retrouvons les mêmes accusations, les mêmes déformations des faits, la même violence et le même refus de reconnaître et d'accepter des réalités autres que celles qui conviennent au goût de certaines délégations. Dans ces circonstances, j'ai le devoir de répondre à ces accusations et de rétablir la vérité et d'expliquer ce qui s'est passé et être clair maintenant si l'on voulait seulement faire un effort de compréhension.

Je tiens à dire que nous étudions attentivement ce qu'ont dit les représentants du Libéria, de la Tunisie, de la Sierra Leone et de Madagascar, nous constatons que les questions soulevées appartiennent à deux catégories nettement différentes: d'une part, des questions politiques et, de l'autre, des questions relatives à la sécurité. Je pourrais d'emblée me limiter à discuter de questions ou de problèmes politiques. Ce faisant, ma délégation adopte simplement l'attitude prise par la délégation portugaise, par exemple, qui a quitté la salle du Conseil pour discuter des problèmes politiques concernant le Cachemire qui ont été soulevés. C'est un fait que le Conseil de sécurité n'est pas l'instance compétente pour discuter et essayer de résoudre les problèmes politiques. Pour ce faire, nous avons la Quatrième Commission, la Première Commission, la Commission des questions spéciales et l'Assemblée générale; et si nous sommes d'accord pour que des questions politiques soient discutées devant le Conseil, nous risquons de saper l'autorité et de provoquer des chevauchements dans les activités et les débats au sein de l'Assemblée générale. Mais ma délégation ne suivra pas l'exemple

political problems and the problems of peace and security raised here by the critics of my country.

5. The representative of Liberia, after listing some resolutions with which he says Portugal has not complied, proceeds to describe what he considers to be the situation in the Portuguese overseas Territories. In order to do so, he bases himself on two main sources: the statements made by some "petitioners" and the report of the Special Committee on Twenty-Four. Now, we all know the value one should place on evidence provided in such a way, and no Government accepts it unilaterally without further investigation.

6. As for the report, the representative of Liberia quotes from it and seems to rely on it as though it were an independent document, prepared by independent delegations; but it is not, and he should have indicated that the report reflects the views of the same delegations on whose behalf Liberia is now before this Council. Thus, when these delegates utilize such a document, they are actually quoting themselves and basing themselves on material which they have prepared in accordance with their own whims.

7. But the representative of Liberia did not dissociate himself from the report and the petitioner's charges; he endorsed them. Therefore, I think I am entitled to say that the delegation of Liberia takes full responsibility for the accusations made against my country. And they are very serious charges.

8. It is alleged that millions of Angolans have fled into neighbouring countries; that "massacres and atrocities are everyday events"; that "terror, imprisonment and torture" are applied by the police; that there are people in "torture chambers"; and that a "well-planned genocide operation" is being conducted by the Portuguese Government. I suggest that it is indeed a very serious matter for a Foreign Minister of a Member State to come before this Council and endorse such accusations against another Member State. I do not even know whether I should repudiate these outrageous and preposterous charges. They are not only ridiculous but absurd as well. Does anyone believe that millions of people can simply flee from one country to another? Does anyone believe that a "well-planned genocide operation" is being carried out? Does the Foreign Minister of Liberia think that he may voice all these charges without deeply hurting and offending the feelings of others?

<sup>1/</sup> Report of the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples; see Official Records of the General Assembly, Twentieth Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6000/Rev.1), chapter V.

indien; elle reste. Et, avec votre permission, Monsieur le Président, j'aborderai ouvertement et j'étudierai les problèmes politiques et les problèmes de paix et de sécurité soulevés ici par les critiques de mon pays.

5. Après avoir énuméré certaines résolutions qui, selon lui, n'auraient pas été appliquées par le Portugal, le représentant du Libéria est passé à la description de ce qu'il croit être la situation dans les territoires portugais d'outre-mer. Pour ce faire, il a puisé ses renseignements à deux sources principales: les déclarations de certains "pétitionnaires" et le rapport du Comité spécial des Vingt-Quatre. Or, nous savons tous quel crédit on doit accorder à ce genre de témoignages, et aucun gouvernement ne saurait les accepter unilatéralement sans un complément d'enquête.

6. Quant au rapport, le représentant du Libéria en a donné des citations et semble l'invoquer comme s'il s'agissait d'un document indépendant, préparé par des délégations indépendantes; mais il n'en est rien; et il aurait dû préciser que ce rapport reflétait les vues de ces mêmes délégations au nom desquelles le Libéria se présente actuellement devant le Conseil. Ainsi, lorsque les délégations dont je viens de parler se servent d'un tel document, elles ne font que se citer elles-mêmes en se fondant sur des éléments qu'elles ont élaborés selon leurs propres desirs.

7. Mais le représentant du Libéria ne s'est pas désolidarisé des accusations contenues dans le rapport, non plus que de celles des pétitionnaires; il les a reprises à son compte. Je pense donc pouvoir dire que la délégation du Libéria assume l'entière responsabilité des accusations portées contre mon pays. Or, ces accusations sont très graves.

8. On prétend que des millions d'Angolais ont fui vers des pays voisins, que "les massacres et les atrocités sont des événements quotidiens", que la police emploie "la terreur, l'emprisonnement et la torture", que des gens sont dans "des chambres de tortures", et que le Gouvernement portugais poursuit "une opération de génocide bien organisée". Je dirai qu'il est vraiment très grave, pour un ministre des affaires étrangères d'un Etat Membre, de venir devant le Conseil de sécurité reprendre à son compte de telles accusations contre un autre Etat Membre. Je ne sais même pas si je dois me donner la peine de réfuter des accusations aussi outrageuses et aussi déraisonnables. Elles ne sont pas seulement ridicules, elles sont également absurdes. Qui donc croira que des millions de personnes peuvent simplement s'enfuir d'un pays dans un autre? Qui donc croira qu'une "opération de génocide bien organisée" est réellement poursuivie? Le Ministre des affaires étrangères du Libéria pense-t-il qu'il peut lancer toutes ces accusations sans blesser et offenser profondément les sentiments des autres?

<sup>1/</sup> Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux; voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6000/Rev.1), chap. V.



il va plus loin, et, parlant des conditions d'administration en Angola et au Mozambique, il donne comme des preuves irréfutables les témoignages provenant des mêmes sources. Je vais donner des exemples de la manière dont on a déformé la vérité en dénaturé les faits de la manière la plus

prétend que les établissements d'enseignement sont déplorables. Nous ne les considérons pas comme suffisants ou parfaits. Mais ils sont meilleurs, bien meilleurs que dans la plupart des pays africains, des écoles primaires aux universités, et le taux de fréquentation scolaire par rapport à la population est le plus élevé de l'Afrique du Sahara, à l'exception du Nigéria. On prétend qu'il n'y a pas de services de santé. Cela n'est pas vrai. Ces services ne sont peut-être pas parfaits, mais il y a, dans les territoires d'outre-mer, au Portugal, un médecin pour 13 000 personnes, ce qui est remarquablement bien la comparaison avec un médecin pour 29 000 personnes au Cameroun, 40 000 dans la République-Unie de Tanzanie, 50 000 en Ouganda, pour 25 000 au Ghana, pour 60 000 au Soudan, pour 41 000 au Nigéria, pour 100 000 en Sierra Leone et pour 105 000 en Ethiopie. On prétend que les Africains n'ont pas le droit de posséder des appareils de radio. Cela n'est pas exact. On importe qui peut acheter un poste de radio. On prétend qu'aucun Africain ne peut diriger un pays. Je ne sais pas quelle est la limite d'une indépendance débridée, mais je ne me donnerai même pas la peine de réfuter cette affirmation d'un ridicule. Mais ensuite mon collègue du Libéria semble croire à son compte ce que l'on peut considérer comme la critique la plus étonnante, à savoir que les mariages interraciaux entre blancs et noirs sont encouragés. Les mariages interraciaux ne sont pas encouragés dans mon pays. Le Libéria est-il hostile à cela? Je suis sûr qu'il ne souhaiterait pas nous faire croire que l'on accepte en cette matière un point de vue raciste. On soulève des objections à propos de la loi portugaise qui, incidemment, est exactement la même dans le Portugal continental que dans les colonies d'outre-mer. Il a dit:

Je ne salue pas que cette nouvelle loi électorale qui donne le droit de vote aux ressortissants portugais de sexe masculin ayant atteint leur majorité s'ils sont émancipés et savent lire et écrire le portugais ou si, ne sachant ni lire ni écrire, ils ont obtenu l'acquisition juridique et versent à l'Etat ou aux autorités administratives une somme de 100 escudos mensuels au titre de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur le revenu des professions libérales ou de l'impôt sur l'emploi du capital." (Séance, par. 19.)

Une telle assertion est une demi-vérité déformée. On ne peut donner une image fidèle de la situation, le représentant du Libéria aurait dû dire que "l'émancipation" n'est que la possibilité pour un individu d'atteindre la majorité juridique à 18 ans si ses parents sont d'acquiescement. On aurait dû dire que sont autorisés à voter tous ceux qui savent lire et écrire, ou bien tous ceux qui sont chefs de famille, ou bien tous ceux qui paient une taxe annuelle de 100 escudos d'impôts; il aurait dû

from voting, should have explained what the amount of 100 escudos per year really means. Speaking of "not less than 100 escudos" and "of the barrier of wealth", the Foreign Minister might have created the impression that 100 escudos is a large sum, equivalent to \$100 or to £100. Actually, 100 escudos means less than two pounds or less than four dollars. It does not seem a very large amount to pay as tax, for the right to vote. When things are so distorted, we have to get down to minute details, and for this I apologize to the Council.

12. I now turn to the statement made by the Minister of Tunisia. As the sources are the same, the Minister of Tunisia repeats some of the charges levelled against us by Liberia. I do not need to refute them again. But he also expressed himself in the most violent terms. Mr. Slim spoke of "inhuman repression", of "bloody warfare", of a "deadly war", and so on. I hope the Council takes appropriate notice of such expressions, and draws the right conclusions.

13. Apart from other aspects, with which I shall be dealing later, there is a point in the Tunisian Minister's speech which I want to take up at once. He referred to "the unholy alliance that was being formed among the Governments of Lisbon, Pretoria and Salisbury". Now we are happy when, as in the above cases, we can have cordial and good neighbourly relations with contiguous countries—as we wish to have with all our neighbours—and co-operate with them for the general welfare of the people. But the Minister of Tunisia knows that there is no alliance, unholy or otherwise. He is so sure of it that he does not even dare to affirm the existence of such an alliance. He states: "That alliance is even reported to have taken the specific form of a common defence treaty", and later on he refers to "this reported treaty". But then he goes on and makes considerations and draws firm conclusions as though the alliance did exist. He said: "Such collusion did not escape the notice of the Special Committee...".

14. Thus Mr. Slim starts off by putting forward a simple rumour of a simple hypothesis, which he himself does not venture to assert, and then reaches definite conclusions as though they were based on facts. I deny the existence of such an alliance or pact; I challenge the Tunisian Minister to prove what he has insinuated; and I submit that the way in which he has thrown this subject into the debate is not in keeping with the traditional standards of this Council.

15. I am not referring in detail to the statement made by the representative of Madagascar merely because of his speech—otherwise masterful from a literary point of view—deliberately confined itself to endorsing and corroborating the interventions of the other representatives. But I wish to make a few comments on the statement delivered by my colleague from Sierra Leone. He also has drawn heavily on the report of

expliquer aussi au Conseil, lorsqu'il a parlé d'une "barrière de la fortune" qui empêcherait la population de voter, ce que représente réellement une somme de 100 escudos par an. En parlant d'une "somme de 100 escudos au moins" et d'une "barrière de la fortune", il a pu créer l'impression que 100 escudos représentaient une somme importante, équivalant à 100 dollars ou à 100 livres. En fait, 100 escudos représentent moins de deux livres ou moins de quatre dollars. Cela ne semble pas une somme très importante à payer en fait d'impôts, pour avoir le droit de vote. Quand les faits sont ainsi déformés, il nous faut aller dans les plus petits détails. Je m'en excuse auprès du Conseil.

12. J'en viens maintenant à la déclaration faite par le représentant de la Tunisie. Comme ses sources sont les mêmes, il reprend certaines des accusations portées contre nous par le Libéria. Je n'ai pas besoin de les réfuter de nouveau. Mais il s'est aussi exprimé dans les termes les plus violents. Il a parlé de "répression inhumaine", de "guerre sanglante", de "guerre meurtrière", etc. J'espère que le Conseil prend bonne note de ces expressions et en tire les conclusions qui s'imposent.

13. Outre d'autres aspects, dont je parlerai plus tard, il y a dans le discours du représentant de la Tunisie un point que je désire aborder immédiatement. Il a fait allusion à "l'alliance impie qui se dessinait entre les Gouvernements de Lisbonne, de Pretoria et de Salisbury". Or, nous sommes heureux lorsque nous pouvons avoir, comme c'est le cas pour les pays cités ci-dessus, des relations cordiales de bon voisinage avec les pays voisins. Nous souhaitons avoir de telles relations avec tous nos voisins et coopérer avec eux pour le bien-être général de la population. Le représentant de la Tunisie sait parfaitement qu'il n'existe pas d'alliance, impie ou autre. Il en est tellement sûr qu'il n'ose même pas affirmer l'existence d'une telle alliance. Il déclare: "Cette alliance aurait même pris la forme concrète d'un traité de défense commune". Plus loin, il se réfère à "ce prétendu traité". Mais ensuite, il poursuit en avançant certaines considérations et en tirant des conclusions fermes, comme si l'alliance existait de fait. Il dit: "Une telle collusion n'a pas manqué d'être signalée par le Comité spécial...".

14. Ainsi, il commence par faire état de la simple rumeur d'une simple hypothèse qu'il n'ose même pas reprendre à son compte, puis il aboutit à des conclusions définitives comme si celles-ci étaient fondées sur des faits. Je conteste l'existence d'une telle alliance ou d'un tel pacte; je mets le représentant de la Tunisie au défi de prouver ce qu'il a insinué et j'estime que la manière dont il a introduit cette question dans les débats n'est pas conforme aux normes traditionnelles du Conseil.

15. Je ne parlerai pas dans le détail de la déclaration du représentant de Madagascar, tout simplement parce que son discours — par ailleurs magistral au point de vue littéraire — n'a fait, délibérément, que reprendre et corroborer les interventions des autres représentants. En revanche, je ferai quelques remarques sur la déclaration de mon collègue du Sierra Leone. Lui aussi a beaucoup puisé dans le

the Special Committee, which in turn, as we all are aware, is based on the working paper prepared by the Secretariat, which my delegation refuted in minute detail in a document circulated by the Special Committee.<sup>2/</sup> which document, I am sure, my colleague from Sierra Leone did not read.

16. The Minister from Sierra Leone followed the other representatives in heaping abuse on my country. He accused the Portuguese Government of "shameless exploitation"; he referred to "the appalling situation" prevailing in the Portuguese Territories; and he ascribed to Portugal "diabolical and genocidal intentions". Once again, I invite the Council's attention to such unparliamentary and offensive language, and through you, Mr. President, I ask the Minister from Sierra Leone whether he believes that the Portuguese people and Government have no feelings and no sensibility, or that Sierra Leone, along with certain others, is entitled to insult those countries of whose policies they do not approve.

17. Again, setting aside charges similar to those made by Tunisia and Liberia, and other aspects with which I shall be dealing in a moment, only two important points emerge from the speech by the representative of Sierra Leone. He said: "Jet fighters, submarines and other arms and military equipment continue to be supplied in large quantities to Portugal..." [*ibid.*, para. 115.] But does the representative of Sierra Leone believe that such expensive equipment as jet fighters and submarines are simply, easily and continuously supplied in large quantities as though they were toys? I am amazed that a responsible member of a Government should have made that statement.

18. I am in a position to tell the Minister from Sierra Leone and the Council that in recent years we have not been supplied with any new jet fighters. I am also in a position to inform the Council that we have neither bought nor in any way acquired a single submarine since 1948, and that we have only just ordered four new submarines which will not be delivered, however, before 1967 or 1968. Apart from this, I am not aware that submarines can be utilized for guerrilla warfare.

19. The second point raised by the representative of Sierra Leone refers to loans made to Portugal. Speaking of the financial resources of Portugal, he stated:

"These seem to come, to a large extent, from external loans from friendly countries, notably the United States of America, the United Kingdom, the Federal Republic of Germany and others. Without even taking the trouble to investigate whether the loans or the bonds which they underwrite are being dissipated in a massive colonial war, the economic concerns in these countries, presumably not without official approval, continue to provide

rapport du Comité spécial, lequel, de son côté, comme nous le savons tous, se fonde sur un document de travail établi par le Secrétariat, que ma délégation a réfuté de manière détaillée dans un document distribué par le Comité spécial.<sup>2/</sup> document que mon collègue du Sierra Leone, j'en suis certain, n'a pas lu.

16. Le représentant du Sierra Leone a suivi l'exemple d'autres collègues en lançant des injures contre mon pays. Il a accusé le Gouvernement portugais "d'exploitation éhontée"; il a parlé de "la situation épouvantable" régnant dans le territoire portugais; il a attribué au Portugal des "intentions diaboliques de génocide". Une fois encore, je prie les membres du Conseil de noter le caractère non parlementaire de ces termes offensants, et par votre intermédiaire, Monsieur le Président, je demanderai au Ministre du Sierra Leone s'il pense que le peuple et le Gouvernement portugais sont incapables d'être blessés dans leurs sentiments et leur sensibilité, ou si le Sierra Leone, avec d'autres pays, a le droit d'insulter les nations dont il réprouve la politique.

17. Faisant abstraction, de nouveau, des accusations semblables à celles qui ont été formulées par la Tunisie et le Libéria et d'autres aspects que j'aborderai dans un moment, je constate que deux points importants ressortent du discours du représentant du Sierra Leone. Il nous a dit: "Chasseurs à réaction, sous-marins, autres armes et équipement militaire sont toujours fournis au Portugal en grande quantité..." [*ibid.*, par. 115]. Mon collègue pense-t-il vraiment qu'un matériel aussi coûteux que des avions à réaction et des sous-marins puisse être fourni simplement, aisément et de manière continue en grande quantité, comme s'il s'agissait de jouets? Je suis étonné qu'un membre du gouvernement, conscient de ses responsabilités, ait pu faire une pareille déclaration.

18. Je puis, en connaissance de cause, dire au représentant du Sierra Leone et au Conseil qu'au cours des dernières années nous n'avons reçu aucun nouvel avion à réaction. Je suis également en mesure d'informer le Conseil que nous n'avons ni acheté ni acquis de façon quelconque un seul sous-marin depuis 1948, et que nous venons juste de commander quatre nouveaux sous-marins, qui ne seront livrés qu'en 1967 ou 1968. En dehors de cela, je ne sais pas que des sous-marins puissent servir à quoi que ce soit dans des combats de guérillas.

19. Le second point marquant de sa déclaration concerne les prêts consentis au Portugal. A propos des ressources financières du Portugal, il a dit ce qui suit:

"Il semble que ce financement provienne en grande partie de prêts de pays amis, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne. Sans jamais prendre la peine de se renseigner pour savoir si les prêts qu'elles consentent ou les effets qu'elles signent sont utilisés pour une guerre coloniale de grande envergure, les entreprises économiques de ces pays, qui n'agissent sans doute pas sans

Portugal with the necessary funds to pursue its diabolical intentions." [*ibid.*, para. 113.]

And then he adds that the donor institution, such as the World Bank, or the donor countries, should want to know how the loans are utilized or for what projects they are required.

20. With all due respect, I must say that I am surprised whether the Foreign Minister of Sierra Leone in a dream world. Does he seriously believe that anyone seriously believe, that one can borrow money as easily as the representative of Sierra Leone suggests? No Government in the world, national or private institution would make loans without proper safeguards, prior investigations, appropriate controls as to the execution of projects.

21. During the last thirty or thirty-five years, we have received only three important foreign loans. These were very recent ones: one raised in the United States for the construction of a huge bridge over the Tagus River; another from Germany for irrigation and soil reclamation; and a third from France—like the others, from private sources for general civil engineering equipment. There have been one or two other somewhat smaller loans to private companies or enterprises, but with no financial or economic significance. And that is all. Not a single cent has been granted to us or to any other country by us to finance what the Minister from Sierra Leone describes as the "massive colonial war". We categorically reject any insinuation or allegation on this matter.

22. I have dealt with some of the separate statements made by the Ministers who spoke in this matter at the 1250th meeting. But there are other accusations common to all the four statements, and I am therefore dealing with them together. They are the following: that my delegation had an intrinsigent interest during the conversations which took place in 1963; that NATO is supplying Portugal with military assistance for military operations in Africa; that it were; that foreign investments in the provinces are encouraging repression, so that the interests and are detrimental to the interests of the people concerned.

23. As to the first point, I am pleased to know that the four accusing countries agree that, in the conversations of October 1963, the question of a right of self-determination was thoroughly debated. We presented our own idea of self-determination, and precisely in the way it was stated here on 4 November in accordance with the terms of the report of the Secretary-General of 31 October 1963 [S/5957]. My delegation said then that self-determination is the consent of the people to the form of Government and their agreement to the structure of the political and system of administration. This concept is new and may be found in any handbook of political science. It is not abnormal, as Mr. Slim said, and is perfectly in harmony with the Charter of the United Nations, although I admit that it is

<sup>2/</sup> Document A/AC.109/143 (mimeographed).

<sup>2/</sup> Document A/AC.109/143 (miméographié).

Portugal with the necessary funds to pursue its diabolical intentions." [Ibid., para. 113.]

And then he adds that the donor institutions, such as the World Bank, or the donor countries do not want to know how the loans are utilized or for what projects they are required.

20. With all due respect, I must say that I wonder whether the Foreign Minister of Sierra Leone lives in a dream world. Does he seriously believe, does anyone seriously believe, that one can borrow money as easily as the representative of Sierra Leone suggests? No Government in the world, no international or private institution would make loans without proper safeguards, prior investigations, appropriate controls as to the execution of projects.

21. During the last thirty or thirty-five years Portugal has received only three important foreign loans, and these were very recent ones: one raised in the United States for the construction of a huge bridge across the Tagus River; another from Germany for land irrigation and soil reclamation; and a third raised in France—like the others, from private sources—for general civil engineering equipment. There may have been one or two other somewhat smaller loans to private companies or enterprises, but without any financial or economic significance. And that is all. Not a single cent has been granted to us or borrowed by us to finance what the Minister from Sierra Leone describes as the "massive colonial war", and I categorically reject any insinuation or allegation in this matter.

22. I have dealt with some of the separate charges made by the Ministers who spoke in this Council at the 1250th meeting. But there are other accusations common to all the four statements, and I am therefore dealing with them together. They are the following: that my delegation had an intransigent attitude during the conversations which took place in October 1963; that NATO is supplying Portugal with military assistance for military operations in Africa, as it were; that foreign investments in the African provinces are encouraging repression, so to speak, and are detrimental to the interests of the peoples concerned.

23. As to the first point, I am pleased to see that the four accusing countries agree that, in the conversations of October 1963, the question of a definition of self-determination was thoroughly debated. We presented our own idea of self-determination, not precisely in the way it was stated here on 4 November but in accordance with the terms of the report of the Secretary-General of 31 October 1963 [S/5448]. My delegation said then that self-determination implied the consent of the people to the form of Government and their agreement to the structure of the State and system of administration. This concept is not new and may be found in any handbook of political science. It is not abnormal, as Mr. Slim suggests, and is perfectly in harmony with the Charter of the United Nations, although I admit that it might not

l'approbation officielle, continuant de fournir au Portugal les fonds nécessaires à la poursuite de ses intentions diaboliques." [Ibid., par. 113.]

Il dit ensuite que les établissements bailleurs de fonds, comme la Banque internationale ou les pays donateurs, ne veulent pas savoir comment sont utilisés ces prêts ni pour quels projets ils sont demandés.

20. Avec tout le respect que je lui dois, je me demande si le représentant du Sierra Leone vit dans un monde irréel. Croit-il sérieusement, quelqu'un peut-il croire sérieusement, qu'on peut emprunter de l'argent aussi facilement qu'il le laisse entendre? Aucun gouvernement au monde, aucune institution internationale ou privée n'accorderait des prêts sans garanties appropriées, sans enquête préalable, sans surveillance adéquate quant à l'exécution des projets.

21. Le Portugal, au cours des 30 ou 35 dernières années, n'a fait que trois emprunts importants à l'étranger, et ces très récemment: l'un aux Etats-Unis, pour la construction d'un immense pont sur le Tage; un autre à l'Allemagne, pour l'irrigation des terres et la mise en valeur des sols; et un troisième en France, auprès de sources privées, comme les autres, pour l'achat de matériel pour des travaux de génie civil. Un ou deux autres emprunts ont pu être contractés par des entreprises ou compagnies privées, mais il s'agit de prêts modiques sans aucune importance financière ou économique. C'est tout; pas un centime ne nous a été prêté ou n'a été emprunté par nous pour financer ce que le Ministre du Sierra Leone qualifie de "guerre coloniale de grande envergure"; et je récusé formellement toute insinuation ou allégation de ce genre.

22. J'ai répondu à certaines des accusations faites séparément par les ministres qui ont pris la parole à la 1250ème séance du Conseil. Mais il y a d'autres accusations qui sont communes à ces quatre déclarations, et je les examinerai donc ensemble. On prétend que ma délégation aurait eu une attitude intransigeante au cours des entretiens qui ont eu lieu en octobre 1963; que l'OTAN aiderait le Portugal en lui fournissant une assistance militaire pour des opérations militaires en Afrique; que des investissements étrangers dans les provinces africaines encouragent la répression, pour ainsi dire, et nuisent aux intérêts des populations en cause.

23. En ce qui concerne le premier point, je suis heureux de constater que les quatre pays qui forment ces accusations s'accordent à reconnaître qu'au cours des entretiens d'octobre 1963 la définition de l'autodétermination a été débattue de façon approfondie. Nous avons exposé notre propre conception de cette expression, qui n'est pas précisément celle qui a été définie ici, la semaine dernière, mais qui est conforme aux termes du Secrétaire général dans son rapport du 31 octobre 1963 [S/5448]. Ma délégation a dit alors que par autodétermination elle entendait l'assentiment de la population à la forme de gouvernement qu'on veut établir et son agrément quant à la structure de l'Etat et du système d'administration. Cette conception n'est pas nouvelle, et on peut la trouver dans n'importe quel manuel de sciences

be in keeping with some resolutions approved by the General Assembly in violation of the Charter.

24. And then, in October 1963, my delegation went on to indicate in practical and serious terms the development of the theoretical idea. We introduced a memorandum. The Secretary-General realized the importance of the document and he quoted extensively from it in his report. But the African delegations discarded the paper with scorn. In view of the accusations persistently addressed to us in regard to the conditions prevailing in the Territories, we then suggested that we should discuss ways and means of investigating those conditions. The African delegations refused, saying that they were simply not interested. Then my delegation proposed that it should be ascertained whether Portugal was really a threat to international peace and security. Again we met with a firm refusal from the African delegations. Again last week we heard the same old accusations which I mentioned earlier today.

25. And so we have this situation: charges are levelled against us and Portuguese policy is condemned because of them; we offer to discuss ways and means of investigating them; the offer is turned down because, it is alleged, there is no more interest in the problem. And now the same charges are reintroduced as a basis for a new condemnation of Portuguese policy.

26. My question is: if it is proved that the accusations are groundless, will the condemnation of Portuguese policy be waived? If the answer is in the affirmative, why are the charges not investigated? If the answer is in the negative, why make the accusations at all since there will be condemnation in any case?

27. On the other hand, we are now told that the question of self-determination is no longer of real interest. The representative of Sierra Leone stated:

"...it is evident that the problem is no longer one of mere disagreement over the interpretation of the concept of self-determination. It now emerges as a human problem, the military, economic and political implications of which are most disturbing." [Ibid., para. 107.]

28. My delegation is really at a loss, drowned in this sea of contradictions. But the intention which seems apparent in the above quotation would meet with the agreement of my delegation. The problem is indeed a human problem more than anything else, and that is what we have been trying to tell the United Nations for quite some time. But few listen to human problems in this Organization.

29. As for the alleged NATO help, I will only say this: the Portuguese Government does not utilize and has no intention of utilizing NATO equipment

politiques. Elle n'est pas anormale, comme le suggère M. Slim, elle est parfaitement conforme à la Charte des Nations Unies, mais je reconnais qu'elle n'est peut-être pas en harmonie avec certaines résolutions adoptées par l'Assemblée générale en violation de la Charte.

24. Ensuite, en octobre 1963, ma délégation a indiqué de façon pratique et en termes très nets quel était le développement de cette notion théorique. Nous avons présenté un mémoire. Le Secrétaire général a compris l'importance de ce document et l'a cité abondamment dans son rapport. Mais les délégations africaines en ont fait fi. Etant donné les accusations qui ne cessaient d'être lancées contre nous quant à la situation régnant dans les territoires sous notre administration, nous avons proposé d'examiner les moyens de faire une enquête sur cette situation. Les délégations africaines ont refusé, en disant que cela ne les intéressait pas. Ma délégation a suggéré ensuite que l'on cherche à vérifier si le Portugal représentait vraiment une menace pour la paix et la sécurité internationales. Là encore, nous nous sommes heurtés à un refus déterminé des délégations africaines. Une fois encore, la semaine dernière, nous avons entendu les mêmes accusations sempiternelles dont j'ai parlé tout à l'heure.

25. Voici donc comment se présente la situation: des accusations sont lancées contre nous et la politique du Portugal est, de ce fait, condamnée; nous proposons de discuter des moyens de vérifier ces accusations; notre offre est repoussée sous prétexte que le problème ne présente plus d'intérêt. Et voici que les mêmes accusations sont reprises pour condamner de nouveau la politique portugaise.

26. J'en viens donc à poser la question suivante: s'il est prouvé que les accusations sont dénuées de fondement, renoncera-t-on à condamner la politique portugaise? Si la réponse est affirmative, pourquoi les accusations ne font-elles pas l'objet d'une enquête? Si la réponse est négative, pourquoi lancer ces accusations puisque le Portugal sera condamné de toute façon?

27. D'autre part, on nous dit que la question de l'autodétermination ne présente plus d'intérêt réel. Le représentant du Sierra Leone a dit:

"... il apparaît clairement que le problème n'est plus un simple désaccord sur l'interprétation du concept de libre détermination. Il s'agit maintenant d'un problème humain, dont les incidences militaires, économiques et politiques sont des plus inquiétantes." [Ibid., par. 107.]

28. Ma délégation est complètement perdue, noyée dans cet océan de contradictions. Mais elle approuverait l'intention qui semble se dégager du passage que je viens de citer. Il s'agit bien d'un problème humain avant tout, et c'est ce que nous avons essayé de dire à l'Organisation des Nations Unies depuis un certain temps. Mais bien peu nombreux sont ceux qui, au sein de cette organisation, prêtent l'oreille aux problèmes humains.

29. Pour ce qui est de la prétendue assistance de l'OTAN, je me bornerai à dire ceci: le Gouvernement portugais ne se sert pas et n'a pas l'intention de se



de matériel de l'OTAN en Afrique. L'OTAN  
s a fourni et ne nous fournit actuellement  
armement, aucune munition, aucun matériel  
de quelque type que ce soit destiné à être  
en dehors de la région géographique de l'OTAN.  
avons d'ailleurs jamais présenté de demande  
N en ce sens. Nous fabriquons notre matériel  
et faisons face nous-mêmes à 93 p. 100  
besoins dans ce domaine, et nous ne nous  
s pas devant la nécessité de recourir à des  
extérieures. Qui plus est, les délégations qui  
oculent semblent imaginer d'immenses opé-  
militaires, dans de vastes régions, ce qui  
ertainement pas le cas. La situation telle  
a été décrite au Conseil de sécurité n'a  
rapport avec la réalité. Je reviendrai plus  
ce point.

fin, pour ce qui est des investissements étran-  
ans les territoires portugais d'outre-mer,  
i simplement que je ne peux dissimuler ma  
e devant les arguments qui ont été avancés ici.  
anderai seulement comment l'accroissement  
esse, la création d'emplois nouveaux, la  
nce et l'implantation de nouvelles industries  
mettre en péril les intérêts et le progrès  
uple tout entier? L'opinion exprimée ici par  
n'est que l'opinion de quelques délégations.  
s délégations importantes ont voté contre ou se  
stenues lors du vote sur le rapport du Sous-  
du Comité spécial<sup>4/</sup>, rapport que le Ministre  
a utilisé pour étayer ses vues sur cette

s quatre délégations qui ont fortement critiqué  
que portugaise n'ont fondé leurs critiques que  
opinions de personnes privées qui se pré-  
en tant que pétitionnaires. Elles ont brossé  
le Conseil de sécurité un tableau des condi-  
ns les provinces de l'Angola et du Mozambique  
aurait être plus éloigné de la vérité. Je prierais  
Conseil de me permettre de citer des person-  
indépendantes qui se sont rendues dans les  
rritoires.

idemment, je crois devoir informer le Conseil  
ngola comme le Mozambique sont des ter-  
libres et ouverts, qui ont été visités par  
breux étrangers de nationalités différentes,  
stes, hommes politiques, écrivains, sans  
naturellement les milliers d'étrangers qui  
ent pour leurs affaires ou comme touristes,  
te-sept visiteurs étrangers de la catégorie  
signalée en premier ont visité ces territoires  
1, 102 en 1962, 120 en 1963, 140 en 1964  
usqu'en septembre 1965. Deux journalistes  
ues, qui ont été assez aimables pour nous  
r que leurs articles seraient défavorables quoi  
ussent voir, se sont rendus au Mozambique  
specté librement le territoire.

ec la permission du Conseil, je ferai quelques  
s. Parlant à Radio-Luxembourg le 20 juin  
aymond Cartier, le journaliste français indé-  
bien connu du monde entier, a dit à propos  
ola:

Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième ses-  
sion, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6000/Rev.1),  
annexe.

"The country is excellently equipped; it has  
towns, many of them delightful, a good network  
of airports, several railways and many well-kept  
roads. The economic framework is more substantial  
than I had imagined... Many Europeans think that  
Angola has been put to fire and sword. They imagine  
that it is like Algeria before independence or like  
Viet-Nam today. My own travels have proved to  
me that the greater part of the country is enjoying  
and has never ceased to enjoy complete calm."<sup>4/</sup>

34. Back in 30 November in 1963, another newspaper  
man, Pieter Lessing, after visiting Angola and Mozam-  
bique wrote in The Sphere:

"In Angola and in Mozambique, the only attempt  
in the whole of Africa to build a truly integrated  
non-racial society is in progress. In normal circum-  
stances, one would have assumed that the rest of  
Africa as well as the rest of the world would have  
watched the experiment with keen interest. But, of  
course, times and circumstances are not normal."

35. Mr. Robert J. Mellish, a British Labour Member  
of Parliament, visited Angola and stated to the Evening  
Standard on 21 September 1964, "From this visit  
I can say with all sincerity that it is an African State  
of real peace and progress." And he also said: "There  
were certainly no signs of suppression."

36. Mr. Ron Ledger, a British Labour Member of  
Parliament, visited Angola and Mozambique, and the  
Evening Standard of 21 September 1964 reported that  
both in Angola and in Mozambique Mr. Ledger was  
impressed. He stated:

"There was no race discrimination. I was sur-  
prised and pleased with what I saw and I am glad  
I captured it on film—anyone who is interested can  
see it."

37. A distinguished British journalist, Mr. Hugh Kay,  
wrote on 22 February 1963:

"It is true that some skilled African workers earn  
more than whites. In the agricultural areas, many  
a small African farmer may do better than his  
white counterpart. An African teacher in Mozambique  
may earn more than a teacher in Portugal. The  
Cambambe Dam"—in Angola—"is the second largest  
in Africa and serves one of the most impressive  
hydro-electric projects in the world."

"A good example is the way the Portuguese have  
virtually wiped out leprosy, smallpox and the dreaded  
scourge of sleeping sickness. Their achievements  
in this field have been among the finest in the world,  
according to estimates of the World Health Organiza-  
tion. While the average African rate of infant mor-  
tality is over 25 per cent, in Angola it is only 12  
per cent."

<sup>4/</sup> Quoted in French by the speaker.

"L'équipement du pays est partout excellent; avec  
des villes souvent ravissantes, un bon réseau d'aéro-  
ports, plusieurs chemins de fer, des routes nom-  
breuses et bien entretenues. La structure économi-  
que est plus importante que je ne l'imaginai... Pour  
beaucoup d'Européens, l'Angola est à feu et à sang.  
Ils l'imaginent comme l'Algérie avant l'indépendance  
ou comme le Viet-Nam aujourd'hui. J'ai eu la preuve  
par mes déplacements mêmes que la plus grande  
partie du pays connaît et n'a jamais cessé de  
connaître un calme profond<sup>4/</sup>."

34. Le 30 novembre 1963, un autre journaliste, Pieter  
Lessing, après avoir visité l'Angola et le Mozambique,  
a écrit dans la revue The Sphere:

"En Angola et au Mozambique, se poursuit la  
seule tentative faite dans toute l'Afrique pour bâtir  
une société non raciale vraiment intégrée. Dans  
des circonstances normales, on aurait pu penser  
que le reste de l'Afrique, comme le reste du monde,  
aurait observé cette expérience avec un vif inté-  
rêt. Mais, évidemment, les conditions et l'époque  
ne sont pas normales."

35. M. Robert J. Mellish, membre travailliste du  
Parlement britannique, a visité l'Angola et il a dé-  
claré le 21 septembre 1964 à l'Evening Standard:  
"Après cette visite, je peux dire en toute sincé-  
rité qu'il y a une ambiance africaine de paix et  
de progrès réels." Il a dit également: "Il n'y a  
certainement aucun signe d'oppression."

36. M. Ron Ledger, membre travailliste du Parle-  
ment britannique, a également visité l'Angola et  
le Mozambique, et l'Evening Standard du 21 septem-  
bre 1964 a indiqué que M. Ledger avait eu une im-  
pression favorable aussi bien de l'Angola que du  
Mozambique. M. Ledger a dit:

"Il n'y a pas de discrimination raciale. J'ai été  
surpris et heureux de ce que j'ai vu et je suis  
content d'avoir pu en prendre un film, que tous  
ceux que cela intéresse peuvent voir."

37. Un éminent journaliste britannique, M. Hugh Kay,  
a écrit le 22 février 1963:

"Il est vrai que certains ouvriers qualifiés afri-  
cains gagnent plus que les blancs. Dans les régions  
agricoles, nombreux sont les petits fermiers afri-  
cains qui réussissent mieux que leurs homologues  
blancs. Un instituteur africain au Mozambique peut  
gagner davantage qu'un instituteur au Portugal.  
Le barrage de Cambambe — en Angola — "est le  
second en importance en Afrique et dessert l'un  
des complexes hydro-électriques les plus impres-  
sionnants du monde."

"Un bon exemple est la façon dont les Portugais  
ont pratiquement éliminé la lèpre, la variole et le  
terrible fléau qu'est la maladie du sommeil. Leurs  
réalisations dans ce domaine se classent parmi les  
plus remarquables du monde selon les statistiques  
de l'Organisation mondiale de la santé. Alors que  
le taux de la mortalité infantile en Afrique est en  
moyenne de plus de 25 p. 100, il n'est en Angola  
que de 12 p. 100."

<sup>4/</sup> Cité en français par l'orateur.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1253) . . . . .

Adoption de l'ordre du jour . . . . .

Question concernant la situation dans les territoires administrés par le Portugal; lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347);

Lettre, en date du 28 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5347);

Lettre, en date du 15 octobre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/5347) . . . . .

S/PV. 1253

(27 p.)

"...

"Witnessing now the total immersion in the multi-racial ideal of a town like Carmona, where the civilians sustained in 1961 a terrorist onslaught with only 18 soldiers to help them, an American colleague of mine declared: 'God help anyone who tried to mess this up'."

38. I now turn to the question of peace and security. That Portugal is threatening international peace and security is a slogan that the African countries make much use of. In their memorandum of 11 July 1963 [see S/5347], addressed to the Security Council, it was stated that Portuguese policy was "a continuing source of international conflict and tension which is a serious threat to international peace and security". As long ago as 14 March 1961, speaking before the Security Council, the representative of Liberia said that "the situation"—in Angola—"is a threat to world peace" [945th meeting]. And on 6 December 1963, the Tunisian representative said that "the situation has been characterized as seriously disturbing international peace and security" [1079th meeting]. Last week, all the four delegations stressed time and again that Portuguese policy is a threat to international peace and security. This very serious accusation has never been substantiated, but it is repeated, time and again, so as to create the impression that our policy is actually a danger to someone.

39. The Foreign Minister of Tunisia is particularly keen on this topic, and he always cites, as he did once again last week, the "incursions" we are alleged to make into the Republic of Senegal. Now, everyone knows that we have not made any incursions into Senegal, and when there have been frontier incidents we have offered to have them investigated by a tripartite commission appointed by the United Nations. Senegal has always refused, but Mr. Slim did not tell this to the Security Council. The fact is that we are the victims, not the aggressors, and the accusation made against us is merely a device to conceal the activities of others. During the first six months of 1965 alone the air space over Portuguese Guinea was violated 140 times; I am not, of course, going to describe each violation to the Council, but I will submit this list to the Secretariat, with the request that it should be circulated to the members of the Council.<sup>5/</sup> But we are still being presented to the world as if we were either threatening the security of others or simply conducting a war against our own people. It is just not so. In any case, infiltrators are infiltrators and terrorists are terrorists, even though some may be of the same ethnic group or nationality. If Soviet Germany were to invade the Federal Republic of Germany, that would be aggression even though there would be Germans on both sides of the border. And foreign bases and foreign sanctuaries are illegal, no matter where they are. But today, it is no longer possible to deny that there is a vast

<sup>5/</sup> Subsequently circulated as document S/6886; see Official Records of the Security Council, Twentieth Year, Supplement for October, November and December 1965.

"...

"Constatant le total dévouement à l'idéal multi-racial d'une ville comme Carmona, où la population civile a subi un terrible assaut terroriste en 1961 avec seulement 18 soldats pour la secourir, un de mes collègues américains a déclaré: "Que Dieu vienne en aide à quiconque essaiera de troubler cette situation."

38. J'en viens maintenant à la question de la paix et de la sécurité. Que le Portugal menace la paix et la sécurité internationales, c'est un slogan que les pays africains utilisent beaucoup. Dans leur mémoire du 11 juillet 1963 [voir S/5347] adressé au Conseil de sécurité, il était dit que la politique portugaise créait "une source continue de conflit international et de tension qui constitue une menace grave pour la paix et la sécurité internationales". Déjà le 14 mars 1961, parlant devant le Conseil de sécurité, le représentant du Libéria disait que "la situation" — en Angola — "était dangereuse et menaçait la paix du monde" [945ème séance]. Le 6 décembre 1963, le représentant de la Tunisie disait que la situation était considérée "comme troublant gravement la paix et la sécurité internationales" [1079ème séance]. La semaine dernière, les quatre délégations ont souligné à maintes reprises que la politique portugaise constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette grave accusation n'a jamais été prouvée, mais elle est reprise, et reprise, de manière à donner l'impression que notre politique constitue réellement un danger.

39. C'est là un sujet que le Ministre des affaires étrangères de Tunisie a particulièrement à cœur, et il cite toujours, comme il l'a fait à nouveau la semaine dernière, les "incursions" que nous sommes censés faire en République du Sénégal. Or, chacun sait que nous n'avons fait aucune incursion au Sénégal, et, lorsqu'il y a eu des incidents de frontière, nous avons proposé qu'une enquête soit faite par une commission tripartite nommée par l'ONU. Le Sénégal a toujours refusé, mais cela M. Slim ne le dit pas au Conseil de sécurité. Le fait est que nous sommes les victimes et non les agresseurs, et que l'accusation portée contre nous n'est qu'un procédé qui sert à dissimuler les agissements des autres. Au cours du seul premier semestre de 1965, l'espace aérien de la Guinée portugaise a été violé 140 fois; je ne vais certes pas décrire en détail chacune de ces violations au Conseil, mais j'en remettrai la liste au Secrétaire en demandant qu'elle soit distribuée aux membres du Conseil.<sup>5/</sup> Néanmoins, nous continuons à être présentés au monde comme si nous menacions la sécurité des autres ou tout simplement comme si nous faisons la guerre à notre propre peuple. Or, cela est tout à fait inexact. En tout état de cause, des infiltrateurs restent des infiltrateurs, des terroristes restent des terroristes, même si certains d'entre eux appartiennent au même groupe ethnique ou ont la même nationalité. Si l'Allemagne soviétique envahissait la République fédérale d'Allemagne, cela constituerait une agression, quand

<sup>5/</sup> Distribué ultérieurement sous la cote S/6886; voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1965.

network of foreign interests, ranging from political parties, business enterprises, philanthropic foundations which are endeavoring to disturb the peace in Angola and in Mozambique is not a gratuitous statement made by us. We have to make use of our own private information. The matter is important, and we are doing it by citing some information from our sources.

40. As early as 19 June 1961, Dakar-Matin reported that "Ghana has become an arsenal for Angolan fighters." The newspaper referred to the "volunteers" of the Monrovia group promising "moral support" to those fighting Portugal and to the unloading of big quantities of arms at the Ghanaian port of Takoradi under the eyes of the Ghanaian police. Dakar-Matin also reported that "A certain quantity of these arms is being secretly into the far interior of the territory of Angola."

41. In the first week of August 1961, several organs of the world reported that two planes had discovered a vast clandestine transport of arms to Angola. The arms were carried by "ground nuts". The Daily Express reported that the contraband was organized by "The Journal du Dimanche" of Brussels. The Journal du Dimanche reported that in August 1961, that the clandestine arm shipment started in the spring of that year, which was the first acts of terrorism near the north of Angola. Again, according to The New York Times, in December 1961, the training of foreign fighters in Angola was already well under way, and arms from that country, as well as from other African countries, were entering Angola. On 13 March 1962, the Oslo newspaper carried a dispatch from the Assol from Leopoldville, corroborating this and stating that "volunteers" from various countries had arrived in order to fight in Angola. The Observer of 8 April 1962, reported that trained in Tunisia were expected to arrive in Congo shortly. Other reports on the subject were carried by various news organs such as Herald, the New York Herald Tribune, Science Monitor and the Washington Post. On 4 April 1962, Furthermore, The New York Times of 4 June 1962, reported that the foreign fighters in Tunisia had disclosed "that they had taken action against French troops along the border". Their leader also asserted that "had recently received shipments of arms from a large shipment from Tunisia was expected. He added that "this shipment would include heavy machine-guns, grenades and land

strés par le Portugal; lettre, en  
sécurité par les représentants

du Conseil de sécurité par les

du Conseil de sécurité par les  
et de la Tunisie" (S. 5347) . . .

S. PV. 1253

tant le total dévouement à l'idéal multi-  
une ville comme Carmona, où la popu-  
ville a subi un terrible assaut terroriste  
avec seulement 18 soldats pour la secourir,  
es collègues américains a déclaré: "Que  
me en aide à quiconque essaiera de troubler  
ation."

iens maintenant à la question de la paix  
sécurité. Que le Portugal menace la paix  
rité internationales, c'est un slogan que  
éricains utilisent beaucoup. Dans leur mé-  
11 juillet 1963 [voir S/5347] adressé au  
sécurité, il était dit que la politique por-  
tait "une source continue de conflit inter-  
de tension qui constitue une menace grave  
ix et la sécurité internationales". Déjà  
1961, parlant devant le Conseil de sécu-  
présentant du Libéria disait que "la situa-  
Angola — "était dangereuse et menaçait la  
nde" [945ème séance]. Le 6 décembre 1963,  
tant de la Tunisie disait que la situation  
érée "comme troublant gravement la paix  
rité internationales" [1079ème séance].  
ne dernière, les quatre délégations ont  
maintes reprises que la politique portu-  
tuait une menace à la paix et à la sécurité  
ales. Cette grave accusation n'a jamais  
e, mais elle est reprise, et reprise, de  
donner l'impression que notre politique  
sellement un danger.

là un sujet que le Ministre des affaires  
de Tunisie a particulièrement à cœur,  
toujours, comme il l'a fait à nouveau la  
ernière, les "incursions" que nous som-  
es faire en République du Sénégal. Or,  
t que nous n'avons fait aucune incursion  
et, lorsqu'il y a eu des incidents de fron-  
s avons proposé qu'une enquête soit faite  
ommission tripartite nommée par l'ONU.  
l a toujours refusé, mais cela M. Slim  
pas au Conseil de sécurité. Le fait est  
sommes les victimes et non les agres-  
que l'accusation portée contre nous n'est  
édé qui sert à dissimuler les agissements  
. Au cours du seul premier semestre de  
pace aérien de la Guinée portugaise a été  
fois; je ne vais certes pas décrire en  
une de ces violations au Conseil, mais  
trai la liste au Secrétariat en demandant  
it distribuée aux membres du Conseil/S.  
e, nous continuons à être présentés au mon-  
si nous menaçons la sécurité des autres  
plement comme si nous faisons la guerre  
opre peuple. Or, cela est tout à fait inex-  
at de cause, des infiltrateurs restent des  
rs, des terroristes restent des terroristes,  
certains d'entre eux appartiennent au même  
nique ou ont la même nationalité. Si l'Al-  
viétique envahissait la République fédérale  
e, cela constituerait une agression, quand

ultérieurement sous la cote S/6886; voir Documents  
Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'octobre,  
décembre 1965.

network of foreign interests, ranging from Govern-  
ments, political parties, business enterprises and  
philanthropic foundations which are endeavouring to  
disturb the peace in Angola and in Mozambique. This  
is not a gratuitous statement made by us, nor do  
we have to make use of our own private sources of  
information. The matter is important, and I shall deal  
with it by citing some information from unbiased  
sources.

40. As early as 19 June 1961, Dakar-Matin reported:  
"Ghana has become an arsenal for Angola liberation  
fighters." The newspaper referred to the resolution  
of the Monrovia group promising "material and  
moral support" to those fighting Portugal in Angola  
and to the unloading of big quantities of Russian  
arms at the Ghanaian port of Takoradi under the very  
eyes of the Ghanaian police. Dakar-Matin added:  
"A certain quantity of these arms is introduced  
secretly into the far interior of the territory on the  
coast of Angola."

41. In the first week of August 1961, various news  
organs of the world reported that two British pilots  
had discovered a vast clandestine traffic of arms  
to Angola. The arms were carried by air in boxes  
labelled "ground nuts". The Daily Express of London  
stated that the contraband was organized from Ghana.  
The Journal du Dimanche of Brussels reported on 6  
August 1961, that the clandestine arms traffic had  
started in the spring of that year, which coincides with  
the first acts of terrorism near the northern border of  
Angola. Again, according to The New York Times of 17  
December 1961, the training of foreigners to fight  
in Angola was already well under way in Tunisia,  
and arms from that country, as well as from various  
other African countries, were entering northern  
Angola. On 13 March 1962, the Oslo newspaper Morgen-  
bladet carried a dispatch from the Associated Press  
from Leopoldville, corroborating this information  
and stating that "volunteers" from various countries  
had arrived in order to fight in Angola. According  
to the Observer of 3 April 1962, foreign fighters  
trained in Tunisia were expected to arrive in the  
Congo shortly. Other reports on the subject were  
carried by various news organs such as the Glasgow  
Herald, the New York Herald Tribune, the Christian  
Science Monitor and the Washington Post, of mid-  
April 1962. Furthermore, The New York Times of  
4 June 1962, reported that the foreigners trained in  
Tunisia had disclosed "that they had taken part in  
action against French troops along the Algerian  
border". Their leader also asserted that his forces  
"had recently received shipments of arms and that  
a large shipment from Tunisia was expected soon".  
He added that "this shipment would include light and  
heavy machine-guns, grenades and land mines".

bien même il s'agirait d'Allemands d'un côté et  
de l'autre de la frontière. En outre, des bases  
étrangères ou des lieux d'asile en territoire étran-  
ger sont illégaux, où qu'ils se trouvent. Mais il n'est  
plus possible de nier aujourd'hui qu'il existe un vaste  
réseau d'intérêts étrangers, qu'il s'agisse de ceux  
de gouvernements, de partis politiques, d'entreprises  
commerciales ou de fondations philanthropiques, qui  
s'efforcent de troubler la paix en Angola et au  
Mozambique. Ce n'est pas là une déclaration gratuite  
de notre part, et nous n'avons pas non plus, pour l'af-  
firmer, à puiser à nos propres sources de rensei-  
gnements privées. La question est importante, et j'en  
parlerai en citant certaines informations provenant  
de sources impartiales.

40. Déjà le 19 juin 1961, Dakar-Matin rapportait  
ce qui suit: "Le Ghana est devenu un arsenal pour  
les combattants de la libération de l'Angola." Ce  
même journal mentionnait la résolution du groupe de  
Monrovia, qui promettait un "appui matériel et  
moral" à tous ceux qui luttent contre le Portugal  
en Angola, ainsi que le déchargement de grandes  
quantités d'armes russes dans le port ghanéen de  
Takoradi, sous les yeux mêmes de la police  
ghanéenne. Et Dakar-Matin ajoutait: "Une certaine  
quantité de ces armes parvient secrètement loin à  
l'intérieur du territoire depuis la côte de l'Angola."

41. Pendant la première semaine du mois d'août  
1961, divers organes de la presse mondiale ont signalé  
que deux pilotes britanniques avaient découvert un  
vaste trafic d'armes clandestin en Angola. Les armes  
étaient transportées par avion dans des caisses dont  
les étiquettes portaient la mention "arachides". Le  
Daily Express de Londres a signalé que la contre-  
bande était organisée à partir du Ghana. Le Journal  
du Dimanche de Bruxelles a précisé, de son côté,  
le 6 août 1961, que le trafic clandestin des armes  
avait commencé au printemps de l'année, époque qui  
coïncide avec les premiers actes de terrorisme  
perpétrés à la frontière septentrionale de l'Angola.  
De même, selon le New York Times du 17 décembre  
1961, l'entraînement d'éléments étrangers pour lutter  
en Angola était déjà bien organisé en Tunisie, et des  
armes en provenance de ce pays et de divers autres  
pays africains pénétraient dans le nord de l'Angola.  
Le 13 mars 1962, le quotidien d'Oslo Morgenbladet  
publiait une dépêche de l'Associated Press datée  
de Léopoldville qui confirmait ces renseignements  
et annonçait que "des volontaires" de divers pays  
étaient arrivés en Angola afin d'y combattre. D'après  
l'Observer du 8 avril 1962, des combattants étrangers  
entraînés en Tunisie devaient arriver au Congo sous  
peu. D'autres nouvelles sur cette question ont été  
publiées par divers organes de la presse mondiale,  
tels que le Glasgow Herald, le New York Herald  
Tribune, le Christian Science Monitor et le Washing-  
ton Post, au milieu du mois d'avril 1962. En outre,  
le New York Times du 4 juin 1962 signalait que des  
étrangers entraînés en Tunisie avaient révélé "qu'ils  
avaient pris part à des opérations contre des troupes  
françaises, le long de la frontière algérienne"; leur  
chef avait dit aussi que ses troupes "avaient récem-  
ment reçu des armes et qu'une importante expédition  
était attendue prochainement de Tunisie". Il ajoutait  
que "cet envoi comporterait des mitrailleuses légè-  
res et lourdes, des grenades et des mines".

Letter dated 28 July 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/6585); Letter dated 15 October 1965 from the representatives of Liberia, Madagascar, Sierra Leone and Tunisia addressed to the President of the Security Council (S/6791)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): in accordance with decisions previously taken, I propose to invite the representatives of Portugal, Liberia, Tunisia, Madagascar and Sierra Leone to participate, without vote, in the Council's deliberations on the item before it.

At the invitation of the President, Mr. Alberto Franco Nogueira (Portugal), Mr. J. Rudolph Grimes (Liberia), Mr. Mongi Slim (Tunisie), Mr. Louis Rakotonjaja (Madagascar) and Mr. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) took places at the Council table.

Membres (S/5347); Lettre, en date du 28 juillet 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/6585); Lettre, en date du 15 octobre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Libéria, de Madagascar, du Sierra Leone et de la Tunisie (S/6791)

1. Le PRESIDENT (Traduction de l'espagnol): Conformément aux décisions prises précédemment, je me propose d'inviter les représentants du Portugal, du Libéria, de la Tunisie, de Madagascar et du Sierra Leone à participer, sans droit de vote, aux débats sur la question dont nous sommes saisis.

Sur l'invitation du Président, M. Alberto Franco Nogueira (Portugal), M. J. Rudolph Grimes (Liberia), M. Mongi Slim (Tunisie), M. Louis Rakotonjaja (Madagascar) et M. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone) prennent place à la table du Conseil.

42. In passing, I would say that the above foreigners are of course not called "mercenaries" but "volunteers" or "freedom fighters". Further evidence can be found in the Baltimore Sun of 3 June 1962, which also reported the above disclosures. We find the same in Al Ahrām of Cairo, dated 9 January 1962, and in Newsweek of 10 December 1962. All this supplying of armaments and recruitment of foreigners went on as reported in the New York Herald Tribune, in Maroc Information, in La Nation africaine and in La Dépêche d'Algérie, all of 18 January 1963, and again in La Nation africaine, Le Figaro of 22 May 1963, and L'Orient of 6 June 1963. On 7 July 1963, The New York Times wrote: "Tunisia began providing small arms in May 1961, shortly after hostilities began in Angola and continues to give intermittent financial and arms support." More recently, in September 1964, we find an article by a British Member of Parliament, Mr. John Biggs-Davidson, in which he wrote:

"I was shown an armoury of captured arms, most of which were Czech or Russian. Western journalists have reported from Conakry the landing from Russian ships of arms and ammunition for the fighters of Portuguese Guinea."

43. On 10 August 1965, the London Daily Telegraph carried a dispatch by the distinguished and highly respected journalist Ian Colvin, in which he wrote after a prolonged visit to East Africa:

"North of the frontier between Tanzania and Mozambique, pan-African camps exist with United Nations support for 'refugees' of the warlike Maconde tribe, whose terrorists filter into Mozambique. The Maconde provided the killer gangs for the Zanzibar revolution. From these camps trained men return in pairs to their villages. In small boats first donated by Soviet Russia to 'improve the fisheries' of Lake Nyassa, arms are smuggle into Mozambique for their use."

44. In the magazine Africa Today of September 1965, published by the American Committee on Africa, we find the following: "Tanzania's support for Mozambique and Zimbabwe nationalist groups is impressive and not to be found elsewhere except in Zambia." The Government paper, The Nationalist, of Dar-es-Salaam, carried an article on 8 October 1965, whose title was: "Unite Against Portugal".

45. This leads me to draw to the serious attention of the Council the numerous training and military bases in operation in the United Republic of Tanzania. There are bases in that country for attacks against neighbouring territories, including Mozambique. There is the base in Bagamoyo, located at seventy kilometres from Dar-es-Salaam; there

42. Je me permettrai de signaler, en passant, que les étrangers susmentionnés ne sont pas désignés sous le nom de "mercenaires", mais de "volontaires" ou de "combattants de la liberté". On peut trouver d'autres témoignages dans le Baltimore Sun du 3 janvier 1962, qui mentionne aussi les faits précédemment rapportés. Nous retrouvons les mêmes informations dans Al Ahrām du Caire, en date du 9 janvier 1962, et dans Newsweek du 10 décembre 1962. Tous ces envois d'armes et ce recrutement d'étrangers ont continué, ainsi que le signalent le New York Herald Tribune, Maroc Information, la Nation africaine, la Dépêche d'Algérie dans leur numéro du 18 janvier 1963, et encore la Nation africaine et le Figaro du 22 mai 1963, ainsi que L'Orient du 6 juin 1963. Le 7 juillet 1963, le New York Times écrivait: "La Tunisie a commencé à fournir des armes légères en mai 1961 peu après l'ouverture des hostilités en Angola et elle continue à apporter un appui intermittent en argent et en armes." Plus récemment, en septembre 1964, nous trouvons un article de M. John Biggs-Davidson, membre du Parlement britannique, où nous lisons ce qui suit:

"J'ai visité un arsenal d'armes capturées, dont la plupart étaient de fabrication tchèque ou russe. Des journalistes occidentaux ont signalé, de Conakry, que des armes et des munitions destinées aux combattants de la Guinée portugaise étaient déchargées de navires soviétiques."

43. Le 10 août 1965, le Daily Telegraph de Londres publiait une dépêche d'un journaliste éminent qui jouit du respect de tous, Ian Colvin, lequel écrivait après avoir fait une visite prolongée en Afrique orientale:

"Au nord de la frontière entre la République-Unie de Tanzanie et le Mozambique, il existe des camps panafricains, constitués avec le soutien financier de l'ONU pour les "réfugiés" de la tribu guerrière des Maconde, dont les éléments terroristes s'infiltrant en Mozambique. Les Maconde ont fourni les bandes de tueurs qui ont participé à la révolution de Zanzibar. De ces camps, les hommes entraînés retournent par deux dans leurs villages. Des armes destinées à ces combattants sont introduites en fraude en Mozambique dans de petites embarcations données par la Russie soviétique pour "améliorer les pêcheries" du lac Nyassa."

44. Nous trouvons dans la revue Africa Today de septembre 1965, publiée par l'American Committee on Africa, le renseignement suivant: "L'appui fourni par la République-Unie de Tanzanie au Mozambique et aux groupes nationalistes du Zimbabwe est impressionnant et n'existe pas ailleurs, sauf en Zambie." Le journal gouvernemental The Nationalist, de Dar-es-Salaam, publiait dans son numéro du 8 octobre 1965, un article intitulé: "Unissons-nous contre le Portugal".

45. Cela m'amène à appeler l'attention des membres du Conseil sur les nombreuses bases d'entraînement et bases militaires qui existent sur le territoire de la République-Unie de Tanzanie. Il y a dans ce pays des bases qui peuvent être utilisées pour attaquer les pays voisins, dont le Mozambique. Il y a une base à Bagamoyo, à 70 km de Dar-es-Salaam; il y en a une

is one at Mgawina, seventy kilometres from Mozambique; there are two more at Kizizi, both near Dar-es-Salaam; another at Tanga, for the training of a "liberation" army; another one at Kongwa, to prepare acts of war against Malawi; and it seems that two new bases have been established at Mwanaboko. According to various reports, armaments have been shipped to the various bases and carried in Yugoslav, Dutch, Egyptian, Japanese and other ships.

46. I believe I am entitled to ask this who is threatening international peace and international security indeed the word "international", because it is the word which places this matter within the normal competence of the Security Council. Portugal does not send terrorists nor does it send military forces against foreign territories; Portugal does not send large shipments of armaments from the frontiers of the world. And some delegations still dare to accuse Portugal and accuse Portugal before this Council and accuse Portugal that Portugal is being helped by NATO; that Portugal is being aided by foreign financial and military circles; the Portugal participated in an international conspiracy to suppress nationalist movements; that Portugal is being supplied with quantities of the most modern and expensive armaments; and that Portugal has been for many years, and still is, a threat to international peace and security.

47. Now, I think it is high time for the Council to investigate all these accusations; it is high time for the Council to look seriously and deeply into the international threat to peace and security. And I think it is also high time for this Council to investigate the real aggressors, to investigate the foreign bases and military sanctuaries in the various countries where they have been operating. My request is that the Council do so.

48. The accusing delegations, and more particularly the delegation of Tunisia, suggested that the Government is not and has not been willing to cooperate with the United Nations. This is not true and we have to set the record straight.

49. From 16 to 22 July 1961, we received the President of the Sub-Committee on the Situation in Angola and his staff, and provided them with the available information. On 23 March 1961, I wrote a letter to the Chairman of the Commission on the Situation in Angola, saying that we could consider the Portuguese overseas Territories after the Sub-Committee had visited Goa. On 18 December 1961, the United States delegation, in the General

<sup>9/</sup> See Official Records of the General Assembly, Supplement No. 1, Annexes, addendum to agenda item 54 (A/5160 and Add. II).

(S/5347).  
en date du 28 juillet 1965, adressée au  
Conseil de sécurité par les repré-  
s de 32 Etats Membres (S/6585);  
en date du 15 octobre 1965, adressée au  
Conseil de sécurité par les repré-  
s du Liberia, de Madagascar, du Sierra  
et de la Tunisie (S/6791)

ESIDENT (traduit de l'espagnol): Conton-  
a décisions prises précédemment, je me  
l'inviter les représentants du Portugal,  
de la Tunisie, de Madagascar et du Sierra  
articuler, sans droit de vote, aux débats  
donc nous sommes saisis.

itation du Président, M. Alberto Franco  
Portugal), M. J. Rudolph Grimes (Liberia),  
Slim (Tunisie), M. Louis Rakotonalala  
r) et M. C. B. Rogers-Wright (Sierra  
ment place à la table du Conseil.

permettrai de signaler, en passant, que  
ers susmentionnés ne sont pas désignés  
n de "mercenaires", mais de "volontaires"  
mbattants de la liberté". On peut trouver  
moignages dans le Baltimore Sun du 3 jan-  
qui mentionne aussi les faits précédem-  
ortés. Nous retrouvons les mêmes infor-  
ans Al Ahran du Caire, en date du 9 janvier  
ans Newsweek du 10 décembre 1962. Tous  
s d'armes et ce recrutement d'étrangers  
né, ainsi que le signale le New York  
Ibune, Maroc Information, la Nation afri-  
Dépêche d'Algérie dans leur numéro du  
1963, et encore la Nation africaine et  
du 22 mai 1963, ainsi que l'Orient du 6 juin  
7 juillet 1963, le New York Times écrivait:  
te a commencé à fournir des armes légères  
61 peu après l'ouverture des hostilités en  
elle continue à apporter un appui inter-  
a argent et en armes." Plus récemment,  
mbre 1964, nous trouvons un article de  
Biggs-Davidson, membre du Parlement  
e, où nous lisons ce qui suit:

visité un arsenal d'armes capturées, dont  
rt étaient de fabrication tchèque ou russe.  
nalistes occidentaux ont signalé, de Conakry,  
armes et des munitions destinées aux  
ants de la Guinée portugaise étaient dé-  
s de navires "soviétiques."

0 août 1965, le Daily Telegraph de Londres  
ne dépêche d'un journaliste éminent qui  
spect de tous, Ian Colvin, lequel écrivait  
oir fait une visite prolongée en Afrique

ord de la frontière entre la République-Unie  
anie et le Mozambique, il existe des camps  
ains, constitués avec le soutien financier  
U pour les "réfugiés" de la tribu guerrière  
conde, dont les éléments terroristes s'infil-  
Mozambique. Les Maconde ont fourni les  
de tumeurs qui ont participé à la révolution  
libar. De ces camps, les hommes entraînés  
ent par deux dans leurs villages. Des armes  
s à ces combattants sont introduites en  
en Mozambique dans de petites embarcations  
par la Russie soviétique pour "améliorer  
eries" du lac Nyassa."

s trouvons dans la revue Africa Today de  
e 1965, publiée par l'American Committee  
e, le renseignement suivant: "L'appui fourni  
République-Unie de Tanzanie au Mozambique  
oupes nationalistes du Zimbabwe est impres-  
et n'existe pas ailleurs, sauf en Zambie."  
al gouvernemental The Nationalist, de Dar  
e, publiait dans son numéro du 8 octobre  
article intitulé: "Unissons-nous contre le  
".

a m'amène à appeler l'attention des membres  
eil sur les nombreuses bases d'entraînement  
militaires qui existent sur le territoire de  
République-Unie de Tanzanie. Il y a dans ce pays  
s qui peuvent être utilisées pour attaquer les  
sins, dont le Mozambique. Il y a une base à  
ro, à 70 km de Dar es-Salam; il y en a une

Leone au Mozambique ne m'ont pas dit que  
raised belong to two quite different classifications:  
political questions on the one hand and questions of  
peace and security on the other. I could at once refuse  
to engage myself in a discussion of political questions  
or problems of a purely political nature. In doing  
so, my delegation would merely be adopting an  
attitude similar to that of the Indian delegation.  
for example, which walked out of this Council when  
the political problem of Kashmir was brought up.  
In point of fact, the Security Council is not the  
proper forum to debate and try to settle political  
problems; for such purposes we have the Fourth  
Committee, the First Committee, the Special Political  
Committee and the General Assembly; and, if we insist  
on bringing political issues before this Council,  
then we are undermining it and conducting overlapping  
activities and debates within the United Nations. But  
my delegation is not following the Indian example. My  
delegation is remaining. With your permission,  
Mr. President, I shall openly face and discuss the

is one at Mgawina, seventy kilometres from the border  
of Mozambique; there are two more at Moshi and  
Kizitu, both near Dar-es-Salaam; another one at  
Tanga, for the training of a "liberation army";  
another one at Kongwa, to prepare acts of sabotage  
and war against Malawi; and it seems that recently  
two new bases have been established at Mitomoni  
and Nyamaboka. According to various newspapers  
reports, armaments have been shipped to these num-  
erous bases and carried in Yugoslav, Norwegian,  
Dutch, Egyptian, Japanese and other ships.

46. I believe I am entitled to ask this question:  
who is threatening international peace and security?  
International peace and security indeed; I stress  
the word "international", because it is the key word  
which places this matter within the normal competence  
of the Security Council. Portugal does not train in-  
filtrators nor does it send terrorists across borders;  
Portugal is not allowing the use of military bases  
against foreign territories; Portugal does not receive  
large shipments of armaments from the four corners  
of the world. And some delegations still dare to come  
before this Council and accuse Portugal. They say  
that Portugal is being helped by NATO; that Portugal  
is being aided by foreign financial and economic  
circles; the Portugal participated in an international  
conspiracy to suppress nationalist movements and  
freedom; that Portugal is being supplied with huge  
quantities of the most modern and expensive arma-  
ments; and that Portugal has been for more than six  
years, and still is, a threat to international peace  
and security.

47. Now, I think it is high time for the Council to  
investigate all these accusations; it is high time for the  
Council to look seriously and deeply into this inter-  
national threat to peace and security. And, in view  
of the facts and the evidence I have brought before you,  
I think it is also high time for this Council to accuse  
the real aggressors, to investigate the foreign training  
bases and military sanctuaries in the various coun-  
tries where they have been operating. My delegation  
requests the Council to do so.

48. The accusing delegations, and more especially  
the delegation of Tunisia, suggested that the Portuguese  
Government is not and has not been willing to co-  
operate with the United Nations. This is not accurate,  
and we have to set the record straight.

49. From 16 to 22 July 1961, we received in Lisbon  
the President of the Sub-Committee on the situation  
in Angola and his staff, and provided them with all  
the available information. On 23 March 1962 we  
wrote a letter to the Chairman of the Committee of  
Seven,<sup>6/</sup> saying that we could consider their visit  
to the Portuguese overseas Territories after the Com-  
mittee had visited Goa. On 18 December 1962 the  
United States delegation, in the General Assembly,

<sup>6/</sup> See Official Records of the General Assembly, Seventeenth Session,  
Annexes, addendum to agenda item 54 (A/5160 and Add.1 and 2), para.  
11.

les questions soulevées appartiennent à deux caté-  
gories nettement différentes: d'une part, des ques-  
tions politiques et, de l'autre, des questions relatives  
à la paix et à la sécurité. Je pourrais d'emblée me  
refuser à discuter de questions ou de problèmes  
purement politiques. Ce faisant, ma délégation adop-  
terait simplement l'attitude prise par la délégation  
indienne, par exemple, qui a quitté la salle du Conseil  
lorsque les problèmes politiques concernant le Cache-  
mire ont été soulevés. C'est un fait que le Conseil  
de sécurité n'est pas l'instance compétente pour dé-  
battre et essayer de résoudre les problèmes poli-  
tiques: pour ce faire, nous avons la Quatrième Com-  
mission, la Première Commission, la Commission  
politique spéciale et l'Assemblée générale; et si nous  
insistons pour que des questions politiques soient  
portées devant le Conseil, nous risquons de saper  
son autorité et de provoquer des chevauchements  
dans les activités et les débats au sein de l'Orga-  
nisation. Mais ma délégation ne suivra pas l'exemple

2

autre à Mgawina, à 70 km de la frontière du Mozam-  
bique, il y en a deux autres à Moshi et à Kizitu,  
toutes deux près de Dar es-Salam; une autre encore  
à Tanga, pour entraîner une "armée de libération";  
une autre à Kongwa, où l'on prépare des actes de  
sabotage et des expéditions contre le Malawi; et il  
semble que deux bases nouvelles aient été récem-  
ment établies à Mitomoni et à Nyamaboka. Selon di-  
vers communiqués de presse, des armes ont été  
expédiées à ces nombreuses bases et transportées  
par des navires yougoslaves, norvégiens, hollandais,  
égyptiens, japonais et autres.

46. Je crois être vraiment en droit de poser la  
question suivante: qui donc menace la paix et la  
sécurité internationales? Car, c'est bien de paix et  
de sécurité internationales dont il s'agit; je souligne  
l'adjectif "internationales", car c'est le mot clef  
grâce auquel cette question relève de la compétence  
normale du Conseil de sécurité. Ce n'est pas le  
Portugal qui entraîne des éléments d'infiltration ou  
envoie des terroristes au-delà de ses frontières;  
ce n'est pas le Portugal qui autorise l'établissement  
de bases militaires contre des territoires étrangers;  
ce n'est pas le Portugal qui reçoit d'importantes  
expéditions d'armes des quatre coins du monde.  
Pourtant, certaines délégations osent encore venir  
devant le Conseil de sécurité pour accuser le Portugal;  
elles viennent affirmer que le Portugal est aidé par  
l'OTAN, qu'il a l'appui financier et économique de  
milieux étrangers, qu'il participe à un complot inter-  
national contre les mouvements nationalistes et la  
lutte pour la liberté, qu'il reçoit d'énormes quantités  
d'armements les plus modernes et les plus coûteux,  
et que, depuis plus de six ans et aujourd'hui encore,  
il menace la paix et la sécurité internationales.

47. Je crois qu'il est grand temps que le Conseil  
enquête sur toutes ces accusations; il est grand temps  
que le Conseil examine sérieusement et en profondeur  
cette menace internationale à la paix et à la sécurité.  
Et en raison des faits et des preuves que j'ai apportés  
au Conseil, il est grand temps aussi, je pense,  
que le Conseil accuse les véritables agresseurs,  
fasse une enquête sur les centres d'entraînement  
et les lieux d'asile militaires étrangers établis dans  
différents pays. Ma délégation demande au Conseil  
de le faire.

48. Les délégations qui nous accusent, et plus parti-  
culièrement la délégation tunisienne, ont laissé enten-  
dre que le Gouvernement portugais n'est pas et n'a  
jamais été désireux de coopérer avec l'Organisation  
des Nations Unies. Cette allégation est fautive, et il  
nous faut ici rectifier les choses.

49. Du 16 au 29 juillet 1961, nous avons reçu à  
Lisbonne le Président du Sous-Comité chargé d'exa-  
miner la situation en Angola et ses collaborateurs,  
et nous leur avons fourni tous les renseignements  
dont nous disposions. Le 23 mars 1962, nous avons  
écrit au Président du Comité des Sept une lettre<sup>6/</sup>  
indiquant que nous pourrions envisager que le Comité  
se rende dans les territoires portugais d'outre-mer  
après être allé à Goa. Le 18 décembre 1962, la

<sup>6/</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième  
session, Annexes, additif au point 54 de l'ordre du jour (A/5160 et  
Add.1), par. 11.

